

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 07-9612 / 101165  
FKG Dentaire SA, 2302 La Chaux-de-Fonds  
ateliers CNC: rue de la Chapelle 1a, rue de l'Hôtel de Ville 21a, rue du Crêt 7  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
17 H  
03.09.2004–02.09.2007 (Modification)
- 07-9617 / 102003  
Jean-Pierre Clément & Cie SA, 2720 Tramelan  
atelier de décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
6 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9628 / 110194  
DBS Transport SA, 1217 Meyrin  
technicien de maintenance sur le site de l'entreprise Firmenich SA, 1217 Meyrin  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
1 H  
01.03.2007–28.02.2010 (Nouveau permis)
- 07-9631 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication des fromages mi-dur – M.Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9634 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
beurrerie: moulage et cariste  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
27 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9635 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication du beurre industriel – M. Félix  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)

- 07-9636 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
logistique – M.Ruch  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9638 / 100535  
Pasta Gala Division de Coop, Bâle, 1110 Morges  
conditionnement des pâtes  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 07-9641 / 110891  
Mecatyp SA, 1647 Corbières  
Production: décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.03.2007–28.02.2010 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 06-8846 / 110779  
Teksa SA, 1084 Carrouge VD  
travaux d'adaptation / implémentation des émetteurs UMTS pour les opérateurs  
Orange, Sunrise et Télé 2  
Concerne les cantons: VS, VD, GE, FR, NE, JU et BE (région francophone)  
besoins spéciaux de consommation  
6 H  
30.07.2006–29.07.2009 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-9633 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
beurrerie: pasteurisation et fabrication – M. Félix  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H  
05.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9639 / 100535  
Pasta Gala Division de Coop, Bâle, 1110 Morges  
fabrication des pâtes, préparation des œufs  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-9630 / 110194  
DBS Transport SA, 1217 Meyrin  
maintenance technique sur les installations de l'entreprise Firmenich SA,  
1217 Meyrin  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.03.2007–28.02.2010 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 9 et 20a LTr)**

- 07-9632 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
fabrication des Gruyères – M. Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 07-9637 / 100235  
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
laiterie (réception du lait et concentrateur) – M. Ledentu  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
15.03.2007–14.03.2010 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 07-9618 / 110194  
DBS Transport SA, 1217 Meyrin  
transport des aimants cryodipoles sur le site LHC du CERN  
besoins spéciaux de consommation  
55 H  
01.03.2007–31.12.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-9517 / 101497  
LN Industries SA, 1219 Châtelaine  
ateliers de décolletage, de transfert et CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
4 H, 3 F  
11.02.2007–10.02.2010 (Renouvellement)
- 07-9518 / 100326  
ATI Stellram SA, 1196 Gland  
rectification des plaquettes  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
9 H  
28.03.2007–27.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9523 / 102117  
MEGANET VENTIL, Sàrl, 1202 Genève  
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants établis sur les cantons  
de Genève et de Vaud  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
10.03.2007–09.03.2010 (Renouvellement)
- 07-9524 / 100923  
Alpwater SA Usine de Saxon, 1907 Saxon  
soufflage de bouteilles «Preform PET» selon demandes saisonnières  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
04.03.2007–03.03.2010 (Renouvellement)

### Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-9510 / 100606  
Heraeus Materials SA – Cossonay-Gare  
départements: rectifiage, assemblage, fils  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H, 1 F  
19.02.2007–18.02.2008 (Renouvellement)

- 07-9522 / 110589  
DemoSCOPE Research and Marketing, 1204 Genève  
laboratoire téléphonique. Mandat relatif à «Analyse des médias Suisse MACH  
BASIC»  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 4 F  
01.04.2007–31.03.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 février 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	09
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.02.2007
Date	
Data	
Seite	1465-1469
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 382

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.